

CC2VV - 23 avenue Gaston Renaud - 25340 Pays de Clerval
AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L 2121 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire de la CC2VV se réunira, en séance ordinaire, le :

Mardi 26 mai 2026, à 19h00
Au siège de la CC2VV (1^{er} étage),
situé 23 avenue Gaston Renaud à 25340 PAYS-DE-CLERVAL

OBJET DE LA REUNION :

PREAMBULE

Décisions du Président dans le cadre de ses délégations pour le mois d'avril 2026 et validation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 23 avril 2026.

FINANCES

- 1) Approbation du Règlement Budgétaire et Financier

COMPTES FINANCIERS UNIQUES, AFFECTATIONS DE RESULTATS

- 2) Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025
 - Budget général
 - Budget annexe déchets
 - Budget annexe Régie eau
 - Budget annexe Régie assainissement
 - Budget annexe Zones d'Activités CC2VV
- 3) Reprise et affectation des résultats définitifs 2025 pour tous les budgets

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

- 4) Refacturation des travaux AEP (Rue Leonel De Moustier) à la commune de PAYS DE CLERVAL
- 5) Remboursement de frais à un tiers suite à la casse d'une conduite d'eau potable

RESSOURCES HUMAINES

- 6) Renouvellement de contrat
- 7) Création de deux postes de rédacteur
- 8) Suppression de postes
- 9) Mandatement CDG prévoyance et assurance statutaire
- 10) Fixation du nombre de membres du CST
- 11) Mise en œuvre d'un dispositif de géolocalisation des véhicules utilisés par les agents de la collectivité



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- 12) Désignation des représentants de la CC2VV au sein de l'instance de concertation PAC25/PAC (Pour une action concertée) (contractualisation 2022-2028)

ECONOMIE

- 13) Règlement de la facture du gîte des voyageurs

SERVICES TECHNIQUES ET PATRIMOINE

- 14) Refacturation des charges d'électricité à STREIT GROUPE pour le local informatique occupé au sein de la CC2VV - du 21/06/2025 au 21/03/2026
- 15) Cession d'un véhicule de la collectivité

EFS

- 16) Versement d'une subvention au CIDFF d'un montant de 2000 € pour l'année 2026

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Fait à Pays de Clerval,
Le 20 mai 2026

Le Président,
Bruno BEAUDREY

